

UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DU PERSONNEL ET
DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

DIVISION DU PERSONNEL
ENSEIGNANT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix

DECRET N° 78/558 DU 24 AOUT 1978

Portant reclassement et nomination de
Monsieur BATOULENI Victor, Assistant
de 6° échelon, en service à l'Univer-
sité Marien NGOUABI

Visé le 20/4/1978
Sous le n° 85/FY
AC.DAF

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE
MILITAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN

ECT.UMNG.

P.T.

OTPS

- VU l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977 ;
VU l'Acte n° 001/PCT.CMP du 3 Avril 1977 fixant l'organisation
et la structuration du Comité Militaire du Parti ;
VU l'Acte n° 005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du
Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions ;
VU la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut
général des fonctionnaires ;
VU l'Ordonnance n° 29/71 du 4 Décembre 1971 portant
création de l'Université de Brazzaville ;
VU l'Ordonnance n° 034/77 du 28 Juillet 1977 portant
changement du nom de l'Université de Brazzaville en
Université Marien NGOUABI ;
VU le Décret n° 76/439 du 16 Novembre 1976 portant organi-
de l'Université Marien NGOUABI ;
VU le Décret n° 75/489 du 14 Novembre 1975 portant statut
du personnel de l'Université Marien NGOUABI ;
VU le Décret n° 75/490 du 14 Novembre 1975 portant fixation
des traitements et salaires des personnels de
l'Université Marien NGOUABI ;
VU le Décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires des
cadres de la catégorie A ;
VU le Décret n° 67/50 du 24 Février 1967 réglementant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes
réglementaires relatifs aux nominations, intégrations,
reconstitutions de carrière administratives et reclassements ;
VU le Décret n° 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres ;
VU la photocopie du Certificat d'Aptitude au Diplôme de
Doctorat de 3° Cycle en date du 8 Mars 1978, délivrée à
l'intéressé par l'Université de BORDEAUX III ;
VU l'Ordonnance n° 035/77 du 27 Juillet 1977 relative à
l'exercice du pouvoir réglementaire en République Popu-
laire du Congo ;

.../...

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.— Monsieur BATOUMENI Victor, Assistant de Lettres Modernes, de 6° échelon, Indice 1400 pour compter du 2 Octobre 1976, titulaire du Doctorat 3° Cycle en Histoire délivré par l'Université de BORDEAUX III le 8 Mars 1978, est nommé Maître-Assistant de 2° échelon, Indice 1400.

ARTICLE 2.— Le présent Décret qui prend effet tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 2 Octobre 1976, sera enregistré, publié au journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 24 AOUT 1978

Par le Deuxième Vice-Président du
Comité Militaire du Parti, Premier
Ministre, Chef du Gouvernement
Ministre du Plan

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre de la Justice et
du Travail, Garde des Sceaux

Le Ministre de l'Education
Nationale

Alphonse MOISSOU-KOUATI.

Antoine NDINGA.

Le Ministre des Finances

Henri LOPES.

AMPLIATIONS/

PM.CAB	1
SGCM/BC	1
JORPC	2
MEN.CAB	2
DFF/SGFPT	3
Rectorat	1
Vice-Rectorat	1
Secrégal	1
AC.DAF	3
DPAAD	5
Comptabilité	3
INSSD	3
Intéressé	1
Chrono	5